

Le Palais

Magazine municipal

Actualités

automne • 2010 n°13

14 | Loisirs



3 | Les Bons Moments



La fête du Palais

4 | Dossier



L'école

9 | Actualités



La Russie, star de l'été

La 1^{re} édition de
"la Palaisienne"



La rentrée placée sous le signe de nombreux mouvements sociaux et la défense de nos retraites, trouve un écho particulier dans notre commune frappée par une nouvelle fermeture d'entreprise. La Fonderie de Cuivre du Palais ferme ses portes.

L'activité cuivre longtemps associée à notre ville va définitivement s'arrêter au Palais mais aussi en France puisque la fonderie du Palais était la dernière de notre Pays. Depuis 1917, la Compagnie Générale d'Electrolyse du Palais sur Vienne (CGEP) a connu plusieurs générations d'ouvriers, employant jusqu'à 480 personnes en 1975. En 1998, le Groupe Péchiney alors propriétaire de CGEP décide l'arrêt de l'électrolyse avec la suppression de près de 200 emplois, depuis lors, seule la fonderie de cuivre a continué son activité.

Une usine qui ferme, c'est un pan de l'économie locale qui disparaît mais avant tout, ce sont 40 emplois qui prennent fin, 40 familles qui subissent de plein fouet les conséquences des stratégies de grands groupes industriels.

Avec la société FUJIFILM en 2009, ce sont 2 entreprises et près de 100 emplois qui sont ainsi supprimés.

L'emploi est bien la première préoccupation des élus locaux. C'est pourquoi préserver, maintenir et développer les zones d'activités sur notre commune et sur le territoire de l'agglomération est une priorité.

Il importe donc de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour renforcer notre activité économique et l'attractivité de notre territoire pour favoriser la création de nouveaux emplois.

Dans cette logique, notre zone d'activité du Chatenet s'étend par le dynamisme des sociétés déjà en place mais aussi en accueillant de nouvelles entreprises.

Ainsi, la société DEMUSSI, qui commercialise des produits destinés au BTP, va s'installer dans quelques mois sur le territoire communal, sur les 9 hectares restant de la zone du Chatenet.

S'inscrivant dans le prolongement d'ESTER, le parc d'activité du Palais, sera prochainement renforcé par la nouvelle zone d'activités de la Grande Pièce dont la jonction est en cours d'étude dans le cadre de la réalisation de la voie liaison nord.

Sur ces sujets, comme sur bien d'autres, je reste, ainsi que l'ensemble des élus communaux, à votre entière disposition.

Isabelle BRIQUET
Maire du Palais-sur-Vienne
Vice-Présidente du Conseil Général

Sommaire

Les Bons Moments | 3

Dossier | 4 L'école

Actualités | 7

- Limoges Métropole
- Concours maisons fleuries 2011
- Inauguration de l'Espace Jean-Ferrat
- Le marché d'Automne
- Le mur du cimetière
- La Poste
- Les chiens dangereux

Loisirs | 14

- Le Viet Vo dao :
Magalie Hammann sur le podium
- La 7^e saison de Gym Bonne Forme
- Les 35 ans de l'APRB

Page d'Histoire | 17

- Le barrage du Pas-de-la-Mule

Carnet | 18

- Agenda des salles et état-civil

La Tribune Libre | 19

Les Gens d'ici | 20

- La Fonderie du Cuivre du Palais

Le Palais Actualités • automne 2010 • n°13

- **Directrice de la publication :**
Isabelle BRIQUET
- **Coordination :**
Agnès BRUERE
- **Réalisation :** ETAMINE
- **Impression :** RIVET Presse Édition
imprimé sur du papier PEFC

Merci à tous les bénévoles des associations palaisiennes pour leur collaboration à ce numéro.

Le mondial billes au Palais-sur-Vienne

La fête du Palais

Les 4 et 5 septembre 2010, le Palais-sur-Vienne était à la fête comme tous les 1^{er} week-ends de septembre et l'édition 2010 n'a pas failli à 2009.



Durant deux jours, le soleil très estival a illuminé le lac de sable où se prélassait le monstre du Loch Ness, thème cette année de l'étape du Palais sur Vienne.

Plus de 320 joueurs ont participé à la compétition. Les habitués passionnés, venus des différentes villes de la région, les anciens vainqueurs de l'étape, ou les inconditionnels des villes de Saintes, Bordeaux, Paris... étaient présents, mais cette année, ce sont les enfants qui ont été les plus motivés à défendre leur chance avec acharnement et persévérance. Bien avant l'ouverture du jeu, la liste d'attente commençait à s'allonger.

La finale a d'ailleurs réservé beaucoup de surprises. En effet, six enfants et cinq adultes se sont affrontés pratiquement à jeu égal, laissant présager de futurs champions.

Parmi ceux-ci deux bouts de chou d'à peine 7 ans et 8 ans ont enthousiasmé le public par leur dextérité et leur concentration, notamment, au milieu des écailles le dos du monstre. Ces deux benjamins, très encouragés par les spectateurs étaient d'ailleurs toujours présents aux trois quart de la course, face à trois adultes.

Mais la dernière difficulté a été vaincue par Pascal Bellamy, un habitué du circuit du Palais-sur-Vienne.

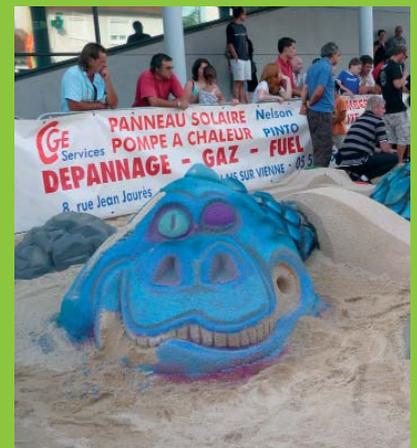
Succédant à son fils Axel, gagnant de l'an dernier, c'est donc Pascal Bellamy qui représentera Le Palais-sur-Vienne à la prochaine finale française à Royan en août 2011.

L'exposition des Artistes Palaisiens a remporté, cette année encore, un vif succès : plus de 600 personnes sont venues admirer les différentes œuvres de nos artistes. Sans oublier le concert donné par la Chorale du Palais et le traditionnel match de football opposant le Palais à Panazol.

Différentes danses ont été mises à l'honneur, Hip-Hop, Rap et danses orientales pour le plaisir des jeunes et des moins jeunes.

Le traditionnel feu d'artifice sur le thème des musiques du Monde a ravi tous les spectateurs venus nombreux pour l'admirer.

Merci aux organisateurs, aux associations et au public toujours aussi présent, gage d'une animation qui ne faiblit pas en qualité.



2010-2011 : une rentrée scolaire dans des conditions optimales

Cette année, pour accueillir nos 534 enfants dans trois groupes scolaires, tout est réuni pour que les enfants travaillent dans de bonnes conditions : 2 créations de postes d'enseignants, un service de garderie décentralisé.



Madame le Maire, Isabelle Briquet, et son adjointe, responsable de l'enfance, Christine Desmaisons sont très satisfaites. Le Palais Actualités les a rencontrées :

Comment la rentrée s'est-elle déroulée ?

La rentrée s'est passée de manière confortable cette année avec la création de 2 postes d'enseignants supplémentaires.

L'an dernier l'augmentation des effectifs imposaient déjà la création d'une classe supplémentaire, poste que l'on n'avait malheureusement pas obtenu.

Aujourd'hui, 2 enseignants supplémentaires permettent aux enfants de travailler de manière satisfaisante.

Après l'école, y-a-t-il une garderie ?

Oui, cette garderie existe depuis longtemps, mais cette année, c'est une nouveauté, nous avons déplacé l'activité périscolaire sur chaque groupe scolaire.

Comment cela se passe ?

Auparavant, nous avions une garderie centralisée : un bus emmenait l'ensemble des élèves inscrits à la garderie dans les locaux du centre de loisirs. Désormais, l'accueil se fait dans

chaque groupe scolaire de 7h30 à 18h30. Un espace a été aménagé avec des jeux, et pour permettre des temps calmes pour les devoirs. Un nouvel emploi du temps du personnel et des affectations différentes ont été mis en place.

Cette nouvelle organisation a permis de répondre à la demande des parents dont le temps de garderie utilisé correspondait parfois au temps de transport par le car.

Est-ce que ce nouveau service fonctionne bien ?

Oui, nous avons une bonne fréquentation. La plupart des enfants sont accueillis 3/4heure avant l'école le matin, et 1 heure après l'école le soir. Tout le monde a pris ses repères.

Combien cela coûte ?

C'est un tarif forfaitaire mensuel : 22,50 €, ce qui est très avantageux pour les parents qui utilisent le service tous les jours.

Les maîtresses et les maîtres des écoles palaisiennes

Groupe scolaire Jules Ferry

Directrice : Stéphanie DANDRIEUX
(Petite et Moyenne Section)

M^{me} BORIE (Grande section et CP)

M^{me} PEAUDECERS (CP-CE1)

M^{me} RIVERA et M. GUILLAUMIE
(CE2-CM1)

M^{me} GENIER (CM1-CM2)



Groupe scolaire Aristide Briand

Directrice : Laurence THARAUD
(CM2)

M^{lle} LANNEVERE (Toute Petite
Section et Petite Section)

M^{me} LAJUDIE (Petite Section et
Moyenne section)

M^{me} SAUVEZIE (Grande Section)

M^{me} VERSOLATO (CP)

M. BANQUEY (CE1)

M. LABROSSE (CE2)

M^{me} MAURY (CM1)

Ecole Maternelle Jean Giraudoux

Directrice : M^{lle} LAPEYRONNIE
(Petite Section)

M^{me} FRANCES (Moyenne Section)

M^{me} KEPEKLIAN (Grande Section)

Ecole Primaire Jean Giraudoux

Directrice : Catherine FASQUES
(CM1-CM2)

M^{me} PIDOU (CP)

M^{me} MOREL (CP-CE1)

M^{me} BROUSSAUD (CE1)

M^{me} ROY-MICALLETI (CE2)

M^{mes} ROUX et FOUSSAT (CM1-CM2)

Bienvenue aux nouveaux enseignants !

Au total, nous avons sur notre commune 24 instituteurs et institutrices dynamiques.

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux maîtres et maîtresses au sein des 3 groupes scolaires.



M^{lle} Lapeyronie,

nouvelle directrice de l'école maternelle Jean Giraudoux

Originnaire de la Haute-Vienne, M^{lle} Lapeyronie a commencé sa carrière dans le département de la Charente. Après trois ans passés, elle a demandé sa mutation en Limousin, et arrive en Corrèze où elle reste 2 années. Pour sa sixième année, elle est nommée Directrice de maternelle avec la plus grande satisfaction au Palais. « *J'ai enseigné dans tous les niveaux, mais la maternelle, c'est ce qui me plaît le plus* ». C'est une école à 3 classes, il n'y a personne pour me remplacer (« *pas de décharge* ») lorsque j'assume les fonctions administratives de direction, j'en profite donc lorsque les enfants font la sieste. Dans cette école, nous dit M^{lle} Lapeyronie, il y a plus de moyens qu'en école rurale, les locaux sont pratiques et agréables.



Dominique Borie,

enseignante à l'école Jules Ferry

Dominique Borie n'est pas tout à fait nouvelle au Palais, elle était auparavant Directrice de l'école maternelle Jean Giraudoux. Les charges de direction devenant de plus en plus lourdes, elle a souhaité ne plus occuper le poste de Directrice. Malgré tout, son vœu était de rester au Palais, car c'est une ville « *où il fait bon enseigner* ». J'avais envie de connaître une autre école du Palais, d'autant que les enfants du quartier sont différents. Cette rentrée est riche avec la création de ces 2 nouvelles classes.



Mme Morel,
enseignante en CP / CE1, école primaire Jean Giraudoux
C'est grâce à la création d'une classe que M^{me} Morel est arrivée. Depuis 1996, date à laquelle elle a commencé sa carrière, elle était en poste en Corrèze, puis à Saint Léonard, et Eyjeux avant d'arriver pour la création d'une nouvelle classe au Palais. Elle est ravie de l'ambiance de travail. Les enfants se sont vite adaptés au double niveau CP/CE1, ce qui n'est pas évident pour un enfant qui sort juste de la maternelle.



Hélène Lannevere,
école maternelle Aristide Briand, petite section
« Je connaissais l'école - je remplaçais la directrice un jour par semaine lorsqu'elle assurait ses fonctions administratives - et je m'y plaisais. M^{me} Roy-Guillon partait, j'étais donc intéressée par son poste, d'autant que je préfère enseigner en maternelle. Pendant 8 ans, j'ai changé de poste tous les ans, exerçant dans tous les niveaux, mais je souhaitais me fixer en maternelle car j'aime la petite enfance. On a des programmes à respecter mais une plus grande souplesse dans la manière de les appliquer. »



Julie Roux et Lise Foussat,
CM1 / CM2, école primaire Jean Giraudoux
Julie Roux est la maîtresse depuis la rentrée et reviendra encore 4 semaines espacées sur toute l'année scolaire. Tandis que Lise Foussat, va prendre le relais au retour des vacances de Toussaint. Elles feront la classe toutes les 2 pendant 1 semaine afin de s'assurer d'une bonne coordination. Lise Foussat, qui est titulaire du poste, a demandé « Le Palais » car c'est plus convivial qu'une école de Limoges. Julie Roux qui est remplaçante connaît beaucoup d'écoles. Elle apprécie celle du Palais pour sa bonne ambiance. L'école et la classe sont grandes, elles sont bien équipées, sauf en informatique.



Natasha Rivera et Antoine Guillaumie
Pour le double niveau CE1 / CE2 de l'école Jules Ferry, c'est Natasha Rivera qui a commencé l'année scolaire, et Antoine Guillaumie qui continue à partir des vacances de Toussaint.
Pendant ces dernières, ils travaillaient ensemble à l'école afin d'assurer le relais dans les meilleures conditions. Antoine Guillaumie, comme Lise Foussat, même s'ils sont en stage, suivent le travail de la classe depuis le début.
« C'est une chance pour les élèves », précise Antoine Guillaumie, 2 enseignants pour une seule classe: on travaille à 2 la semaine de la rentrée, ce qui permet de mieux travailler en groupes, et on a 2 regards différents sur l'élève.

Family Village : attractivité commerciale mais aussi générateur d'emplois pour les jeunes des zones urbaines sensibles

Family Village a ouvert ses portes officiellement le 29 septembre dernier : 40 500m² de surfaces de ventes dédiées à l'équipement de la maison, à la culture, aux loisirs et à la restauration. L'ouverture de ce pôle commercial conforte le développement économique de la zone Nord de Limoges et renforce l'attractivité de notre agglomération. Mais au-delà de ce nouveau concept de parc commercial, c'est aussi et surtout la création de 300 emplois dont des emplois pour les jeunes des zones urbaines et sensibles. Les élus de Limoges Métropole ont, dès le début du projet, manifesté leur souhait d'offrir aux jeunes des quartiers sensibles de la zone Nord de Limoges, la possibilité de postuler pour les emplois proposés, d'où le partenariat établi entre Limoges Métropole via le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), le Pôle Emploi,



crédit photo : Ville de Limoges

la Mission Locale et le Conseil Régional dont le but était de faciliter les démarches de recrutements des employeurs et de mobiliser le public chercheur d'emploi. Ainsi, sur les 1 700 candidats, 313 ont été présentés par le PLIE ou la Mission Locale, 44 d'entre eux ont été recrutés dont 10 des zones urbaines sensibles.



crédit photo : Ville de Limoges

Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC) : 2^e phase de contrôles

La loi sur l'Eau de 2006 et les milieux aquatiques a imposé aux communes le contrôle de toutes ces installations d'assainissement non collectif au moins une fois avant le 31 décembre 2012. Cette obligation vise essentiellement à vérifier que ces installations ne portent pas atteinte à la salubrité publique, à la sécurité des personnes, et permettent la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines. Le SPANC, mandaté par les communes, a ainsi effectué gratuitement entre 2006 et début 2010 un premier contrôle des installations, soit près de 8 000 sur le territoire de Limoges Métropole permettant ainsi, en fonction des résultats enregistrés, un classement en 3 catégories. Conformément à la réglementation, une deuxième phase de contrôles périodiques va être engagée à par-

tir de début octobre 2010. Les propriétaires concernés seront avertis par courrier, cette visite sera facturée 65 euros. Elle concerne les installations classées, lors de la première visite : "à l'origine d'une pollution ou d'un problème de salubrité qui ont été identifiées sur les communes du Palais-Sur-Vienne, Bonnac-la-Côte, Rilhac-Rancon et Saint-Gence.



Classement SPANC	Les Obligations du Propriétaires	Périodicité des contrôles
<i>Installation en bon état de fonctionnement</i>	Respecter les remarques du SPANC et maintenir le bon entretien de l'installation	8 ans
<i>Installations acceptables et nécessitant des modifications</i>	Respecter les recommandations du SPANC et maintenir une surveillance et un entretien régulier des ouvrages	8 ans
<i>Installation à l'origine d'une pollution ou d'un problème de salubrité</i>	Faire les travaux en conséquence dans un délai de 4 ans ou dans le délai inférieur pouvant être imposé par le Maire de votre commune	4 ans

Le futur centre aquatique



crédit photo : Ville de Limoges

Sur 49 candidats internationaux, c'est le cabinet OCTANT Architecture en Normandie qui s'est vu confier la construction du futur centre aquatique. En chiffres, le centre aquatique c'est 12 000m² de construction couverte et environ 27 000m² d'espaces extérieurs pour le stationnement, les accès, le solarium, les plages et les jeux, le tout réparti en plusieurs espaces. 3 250m² dédiés à la pratique sportive et aux activités éducatives et scolaires comprenant un bassin sportif de 50m x 25,40m et un bassin multifonctions de 25m x 12,50m, 1 950m² de zone ludique incluant 850m² de bassins et 1 100m² de plages, 925m² d'espace forme et bien être et 400m² d'espace restauration. Le projet global s'élevant à environ 50 millions d'euros HT pour lesquels des participations sont attendues à hauteur de 10% pour le Département, 10% pour la Région mais également des subventions de l'Etat et de l'Europe, le reste étant financé par le budget général de Limoges Métropole. Situé au lieu dit du Puy Ponchet sur le site d'Ester Technopole, l'année 2011 sera consacrée aux études de conception et à la consultation des entreprises, les travaux devraient débuter fin 2011 pour s'achever fin 2013.



crédit photo : Ville de Limoges



Concours maisons fleuries 2011

Depuis 2006, Le Palais-sur-Vienne participe à l'embellissement des richesses architecturales et paysagères de la Haute-Vienne. Notre commune a su au fil du temps se développer et s'épanouir dans ces domaines :

2006 : prix de la première participation

2007 : 3^e prix /
prix spécial "Jardinier respectueux de l'environnement"

2008 : 2^e prix

2009 : 1^{er} prix



Pour 2011, la municipalité invite les Palaisiens à participer aux efforts du service "espaces verts" afin de renforcer le fleurissement et d'offrir un cadre de vie encore plus agréable.

La collectivité met en place un concours constitué de plusieurs catégories :

1^{re} catégorie : maison avec jardin très visible de la rue (ensemble fleuri)

2^e catégorie : balcons ou terrasses

3^e catégorie : fenêtres ou murs fleuris

4^e catégorie : potagers visibles de la rue.

Ce concours est ouvert à toute personne résidant au Palais-sur-Vienne que ce soit en pavillon ou en immeuble. Les créations florales mises en concours sont susceptibles d'être prises en photo ou filmées. Les participants autorisent leur éventuelle publication ainsi que la proclamation du palmarès dans la presse ou sur Internet. La participation à ce concours est gratuite.

Le formulaire d'inscription ainsi que le règlement seront disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site officiel de la Ville du Palais-sur-Vienne à partir du mois de février 2011.

Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir la "main verte". Il suffit de quelques semis, graines ou plantes, un peu d'eau et un brin d'imagination. Laissez ensuite la nature se charger du reste.

le service des espaces verts se tient à votre disposition, pour tous renseignements contacter Florian COURSIERE au 05 55 04 34 00.

Alors, en attendant le lancement du concours, courez vite à vos bûches, pioches, râtaeux, pelles, arrosoirs, ...

La bibliothèque a un nom : "Espace Jean Ferrat"



Le 23 octobre dernier, la bibliothèque municipale et Jean Ferrat ont été mis à l'honneur.

La plaque dénommant ce haut lieu culturel a été dévoilée en présence d'Alain RODET, Député - Maire de Limoges et de Marie-Françoise PEROL-DUMONT, Députée et Présidente du Conseil Général, d'élus Palaisiens, de responsables d'associations du Palais mais aussi de divers partenaires. Ce fut l'occasion de rappeler combien notre bibliothèque est appréciée par les Palaisiens et même au-delà, et de remercier la Bibliothèque Départementale de Prêt qui, grâce à son action, permet de bénéficier d'ouvrages divers et variés favorisant ainsi l'accès à la culture pour tous. Ce moment a également permis de rendre hommage à Jean Ferrat, souhait de la Municipalité, en dénommant ainsi cet espace culturel. Isabelle BRIQUET a rappelé le parcours engagé de cet artiste et notamment son combat pour l'égalité et la justice. Un grand merci à la chorale du Palais qui en s'associant à cette manifestation en chants a permis de se remémorer les mélodies de ce chanteur récemment disparu. S'en est suivi un verre de l'amitié autour d'une exposition dédiée à Jean Ferrat.



Chorale du Palais dirigée par Corinne ROUHAUT chef de chœur.

La Russie, star de l'été à la bibliothèque

L'année 2010 étant celle des échanges culturels entre la France et la Russie, nous avons profité de cette thématique nationale pour présenter une sélection de livres. Pendant tout l'été, nous avons exposé des documents mettant en exergue la culture russe. Des livres sur l'art, la gastronomie, l'artisanat, le tourisme et la littérature sans oublier ceux en langue russe.



Madame Crespin, Présidente de l'association « Droujba » (amitié en russe) nous a confié de nombreux objets traditionnels, comme par exemple un magnifique Samovar, objet incontournable chez les familles russes. Grâce à la participation de l'Association « Droujba », nous avons offert à nos lecteurs une exposition originale qui a fait découvrir plus qu'un pays, une identité culturelle. En Russie, la tradition orale est toujours très importante, elle passe par les contes et tous les personnages qui animent ces histoires merveilleuses. Les personnages des contes russes sont présents dans l'artisanat, on les retrouve sur les boîtes laquées, sur les œufs de Pâques et sur les papiers d'emballage de bonbons. Cette exposition nous a permis également d'acquérir de nombreux livres d'art et de littérature russe améliorant ainsi la qualité et la diversité de notre catalogue dans les secteurs adultes et jeunesse.

Nos abonnés ont bénéficié d'un service de réservations. En effet, comme pour chaque présentation ou exposition, les abonnés peuvent réserver des documents, que nous mettons à leur disposition dès la fin des animations. Ces réservations ont rencontré un vif succès, par conséquent nous remercions tous nos lecteurs de l'intérêt qu'ils ont su porter à cette manifestation.

Honneur aux anciens combattants



Dans le cadre du 70^e anniversaire de la seconde guerre mondiale, des palaisiens ayant servi notre pays au cours de cette guerre ont été mis à l'honneur et se sont vus remettre un diplôme en reconnaissance de leur action pour la France lors d'une cérémonie organisée par la Municipalité le 1^{er} juillet 2010 à la salle Gérard Philipe. Isabelle BRIQUET a souligné leur courage pendant cette triste période et leur a témoigné notre reconnaissance. Ce diplôme signé du secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants a été remis à Messieurs Robert BABULLE, Henri BASSET, Jean CHAUFFIER, Marcel COURGNAUD, Roger DEBORD, Roger DUMONTIER, Louis GILLET, Georges GRANGER, Georges HIRAT, Jacques LAROUDIE, Firmin LAVERGNE, René LEGROS, Paul MARCHESSOUX, Edouard PELLETIER, Jean RIVET, Marcel SEGUIN.

Marché d'Automne : 20 et 21 novembre 2010

Après une première édition 2009 ayant remporté un vif succès, la Municipalité organise à nouveau son Marché d'Automne le week-end du 20 et 21 novembre 2010, dans la cour de l'école Jules Ferry.



Au programme de cette année, le marché artisanal : bijoux, émaux, objets de décoration, vannerie, ouvrages couture que les exposants présents seront ravis de vous faire découvrir. Pour le plaisir des papilles, le traditionnel marché gourmand avec vente de viande limousine, foie gras, miel, pains saveurs, charcuterie, volailles, fromages, crêpes, sans oublier les vins, bières et cidre à consommer, bien entendu, avec modération.

Dîner le samedi soir dès 20h00 à la salle Gérard Philipe avec au menu une choucroute préparée par les services municipaux et une ambiance assurée par l'orchestre « Melody's ».



Côté animation :

Samedi à 15 heures :

animation de rue par les élèves de l'atelier théâtre et présentation de danse Country.

Dimanche de 14h30 à 17h00 : spectacle de clowns musiciens et magiciens par la troupe les « De Blasiis ».

Nous vous attendons nombreux pour ce week-end festif.





Réhabilitation du mur du cimetière

Le mur de l'ancien cimetière a fait l'objet de travaux importants permettant ainsi de sécuriser l'accès à ce lieu de recueillement quotidien. Avec l'approche de la Toussaint, les services municipaux avaient procédé également au fleurissement des alentours à la plus grande satisfaction des familles venues se recueillir le 1^{er} novembre.

Rappel des horaires d'ouverture du cimetière :

8h00 à 17h00 depuis le 1^{er} octobre jusqu'au 1^{er} avril 2011.



L'ADIL 87 vous informe dans le domaine du logement

Ce sont environ 10000 consultations qui sont délivrées **gratuitement** chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

- Les consultations juridiques
- Les consultations financières et fiscales
- Un site internet « boîte à outils » : www.adil.org/87
- Des permanences près de chez vous : Les 2^{es} & 4^{es} jeudis, de 14h00 à 17h00 à la Caisse d'Allocations Familiales.

Horaires d'ouverture de nos bureaux : (ADIL 87 - 28, avenue de la Libération 87000 Limoges - Tél. : 05 55 10 89 89 Fax : 05 55 10 89 87)

Lundi : 13h30-17h30 / Mardi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous) / Mercredi : 8h30-17h30 / Jeudi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous) / Vendredi : 8h30-17h30

La continuité dans le changement à l'Instance de Coordination en Gérontologie

En juin 2010, le Conseil Général de la Haute-Vienne a voté la reprise de la mission de Coordination Gérontologique de notre département, mettant fin au 1^{er} janvier 2011 au fonctionnement des CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), dont dépendaient 29 Instances de Coordination en Gérontologie.

Afin d'optimiser et d'harmoniser les différents services d'aides aux personnes âgées, les Référentes Gérontologiques deviennent salariées du Conseil Général de la Haute-Vienne. Concernant notre ville, Pascaline LARCHER, référente et remplaçante de Virginie LAURENT sera donc, à compter du 1^{er} janvier 2011, rémunérée par le Conseil Général de la Haute-Vienne.

L'association qui porte l'Instance de Coordination en Gérontologie, sera dissoute avant la fin de l'année 2010.

Pour autant, l'activité de Pascaline LARCHER ne changera pas : elle assurera, comme par le passé les services de proximité et d'accueil nécessaires. **"Écouter, informer, conseiller, orienter, évaluer" restent ses missions.**

Pour toute information, vous pouvez la contacter jusqu'au 31 décembre 2010, à l'ICG : Impasse Puy Martin 87410 Le Palais-sur-Vienne au 05 55 35 77 30 ou au 06 87 19 45 32, icg.lepalaisurviennne@orange.fr.

Atelier multimédia

Les formations de l'atelier multimédia ont repris depuis le 5 octobre.

Les nouveautés de la rentrée :

• **Découverte du navigateur Firefox :**

cette formation sera l'occasion de profiter de fonctionnalités originales offertes par Firefox pour améliorer son expérience de navigation sur le Web.

• **Télécharger-Installer-Désinstaller :**

Internet propose des logiciels gratuits très utiles pour l'utilisateur et reconnus pour leur efficacité par la presse spécialisée. Cependant, il n'est pas toujours facile de savoir récupérer ces logiciels et de les rendre opérationnels sur son ordinateur. Cette formation vous donnera les points-clés pour profiter ainsi du meilleur d'Internet.

• **Création carte de vœux :**

à l'occasion des fêtes de fin d'année, cette formation vous permettra de fabriquer vos propres cartes de vœux. Rajouter une police de caractères sur le thème de Noël, intégrer des images, faire une mise en page adaptée, vous personnaliserez vos créations de A à Z.

• **Retouche photo :**

écrire du texte sur une photo, faire disparaître un élément d'une photo, rajouter des effets graphiques, coloriser une photo en noir et blanc, cette formation vous permettra d'exploiter vos photos de façon originale.

Les formations indispensables pour les débutants sont bien sûr au rendez-vous :

- Initiation au PC avec 2 niveaux d'apprentissage,
- Initiation à Internet, Communiquer sur Internet,
- Initiation au traitement de texte, Initiation à la photo numérique,
- Sensibilisation aux risques liés à la navigation sur Internet.

Les formations ont une durée de 2 heures et se font sur inscription aux horaires donnés sur le fichier "liflette finie v5".

Pour tous renseignements contacter Guillaume MENAND à la Bibliothèque Municipale au 05 55 04 34 37

Changement de Propriétaire : Mégara devient Sabrina

Depuis le 12 octobre 2010, Sabrina CHERBEIX vous accueille dans son nouveau salon de coiffure du mardi au vendredi de 9h00 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 16h00 avec ou sans rendez-vous.

Sabrina - coiffure mixte
59 rue Jean Jaurès - Le Palais-sur-Vienne
Tél. 05 55 35 35 85



LA POSTE :

La voiture électrique arrivera entre mi-décembre et mi-janvier au Palais



Dans un premier temps, deux quartiers sont concernés : le Châtenet et la zone de Juriol / Briand/Le Poueix.

Nous ne pouvons que féliciter et encourager la Poste à continuer dans cette démarche environnementale. Au-delà de l'aspect écologique de ces véhicules en matière de rejet, il est important de souligner également qu'en terme sonore ceux-ci sont quasi silencieux, c'est pourquoi, il est demandé aux administrés concernés de porter une attention toute particulière à ces nouveaux véhicules et d'y être très attentifs.

2 numéros pour simplifier le courrier

La Poste met à la disposition de tous ses clients deux numéros de téléphone, le 3631 pour les particuliers et le 3634 pour les entreprises.

En composant le 3631, Service Consommateurs de La Poste, tout client particulier peut joindre un interlocuteur de 8h30 à 19h00 du lundi au vendredi et de 8h30 à 13h00 le samedi¹. La Poste s'engage à répondre à toute demande d'information sur la distribution du courrier du jour. En cas de dysfonctionnement, et sauf cas de force majeure comme par exemple d'importantes intempéries, La Poste s'engage à ce que la tournée soit assurée au plus tard le lendemain. En cas d'absence lors du passage de son facteur, chaque client destinataire d'une Lettre Recommandée peut, en appelant le 3631 le jour-même avant 14h00 en semaine et avant 12h00 le samedi, demander gratuitement une nouvelle présentation à son domicile le lendemain matin. En cas de dépôt d'une réclamation, si La Poste ne peut apporter de réponse immédiate, elle s'engage à informer le client réclamant, sous 48 heures, des modalités de traitement et du délai de réponse associés à sa demande.

Avec le 3634, «Les Spécialistes Entreprises», des conseillers sont à l'écoute des professionnels du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30² pour toute demande de conseils. Les entreprises peuvent obtenir toutes les informations sur les solutions courrier ou les offres colis, la gestion et la réception des envois ou encore l'organisation de campagnes de marketing direct. Avec ce service, elles peuvent également passer des commandes, modifier un contrat, poser des questions relatives au Service Après Vente (suivi des envois, opération de facturation, dépôt et traitement de réclamation, etc.).

Avec ces deux numéros de téléphone, La Poste s'engage à simplifier l'envoi et la réception du courrier au quotidien de tous ses clients, améliorer l'information sur les services et leurs accès, accompagner les entreprises dans leur gestion et leur développement.

¹ numéro non surtaxé

² 0,34 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe

Chiens dangereux :

Nouvelle réglementation depuis le 1^{er} janvier 2010

En application de l'article L.211-14 du code rural, la détention de chien dangereux (1^{re} et 2^e catégorie) est soumise à l'obtention obligatoire d'un permis.

Quels sont les chiens concernés :

Chiens 1^{re} catégorie (chiens d'attaque)

Non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'agriculture et dont les caractéristiques morphologiques peuvent être assimilées aux races Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (communément appelés Pit-bulls), Mastiff (communément appelé Boerbulls) et Tosa.

Chiens 2^e catégorie (chiens de garde et de défense)

Les chiens de race Staffordshire terrier, American Staffordshire terrier, Tosa et Rottweiler et les chiens non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'agriculture et dont les caractéristiques morphologiques peuvent être assimilées à la race Rottweiler.

Quelles sont les obligations ?

1 - Réaliser une évaluation comportementale de son chien entre l'âge de 8 à 12 mois par un vétérinaire inscrit sur la liste départementale tenue par le Préfet du Département. L'évaluation comportementale est renouvelée à intervalle régulier (1,2 ou 3 ans) selon la dangerosité du chien.

2 - Effectuer une formation d'une durée de 7 heures auprès d'un formateur agréé par la préfecture. Une attestation d'aptitude sera remise par le formateur à l'issue de cette formation, pièce indispensable pour obtenir le permis de détention.

3 - Demander le permis de détention auprès de la mairie de résidence. Outre l'évaluation comportementale et l'attestation de formation, il vous faudra produire également les justificatifs de l'identification pour les chiens de 2^e catégorie, la vac-

ination antirabique, l'assurance responsabilité civile, le justificatif de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie (mâles et femelles). Ce permis prend la forme d'un arrêté municipal et précise notamment nom et adresse du propriétaire, âge, sexe, race, numéro d'identification et catégorie du chien. Ces références seront inscrites dans le passeport européen du chien.

En cas de déménagement, un nouveau permis devra être établi par la mairie de votre nouveau domicile.

Quelles sont les sanctions ?

Défaut du permis de détention : mise en demeure de 1 mois puis, à défaut de régularisation, le propriétaire encourt une peine de 3 mois d'emprisonnement, de 3 750 euros d'amende avec interdiction temporaire ou définitive de détenir un animal, placement du chien ou euthanasie de celui-ci à ses frais.

RAPPEL : tous chiens de 1^{re} et 2^e catégorie doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure. Est interdit le fait de détenir un chien de 1^{ère} catégorie dans des transports en commun, des lieux publics, à l'exception de la voie publique, et des locaux ouverts au public et de laisser son chien dans les parties communes d'un immeuble.

Que faire en cas de morsure ?

Toute morsure, quel que soit le chien, doit être déclarée à la mairie. Le propriétaire ou détenteur du chien devra alors soumettre son animal à une évaluation comportementale par un vétérinaire dont les conclusions seront transmises à la mairie. En cas de morsure par un chien de 1^{ère} ou 2^e catégorie, les conséquences sont plus importantes, ceux-ci doivent être muselés et tenus en laisse.



Viet Vo Dao :

Magali Hammann monte sur la troisième marche du podium



Cet été se déroulait la Coupe du Monde de Viet Vo Dao en Allemagne à Dortmund. Magali Hammann, pratiquante du club du Palais, a fait le déplacement et s'est illustrée une fois de plus puisqu'elle a terminé sur la troisième marche du podium en technique de sabre. Une très belle performance qui vient juste après une première place en coupe de France au mois de juin dernier à Paris.

On peut lui souhaiter encore pleins de bons résultats comme celui-ci car à seulement 25 ans l'avenir lui est ouvert et comme dit le proverbe, la valeur n'attend pas le nombre des années, la preuve!

Encore bravo Magali pour ce titre qui récompense 10 ans de travail, le club du Palais est fier de toi.

Le responsable de la section Vovinam Viet Vo Dao : **Bruno Mougnaud**

Des activités avec L'ESPERANCE DU PALAIS

Affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F.) et à la Fédération Française de Tennis de Table (F.F.T.T.)

Rejoignez-nous pour :
l'EVEIL DE L'ENFANT garçons et filles à partir de 3 ans

la GYMNASTIQUE SPORTIVE FEMININE à partir de 5 ans

le TENNIS DE TABLE à partir de 10 ans

le HIP-HOP à partir de 10 ans

la GYMNASTIQUE DE DETENTE ADULTE

la MARCHE DE DETENTE

Une nouvelle section a été créée cette année : DANSE COUNTRY

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Colette VERDIER au 05 55 35 25 27 ou consulter le site internet de L'ESPERANCE : <http://lesperance.palais@free.fr>

Ramons encore plus !

Les Dirigeants de l'ACP gardent le cap pour la saison 2011, ils espèrent bien augmenter leurs effectifs, et s'ouvrir aux clubs extérieurs en recevant, et se déplaçant eux-mêmes sur d'autres lieux de pratique.

Le club du Palais met toujours un point d'honneur à accueillir et encadrer les rameurs; il s'est doté il y a quelques semaines d'une planche à ramer, idéale pour initier les nouveaux pratiquants. N'hésitez pas, la 1^{re} séance est offerte !



Toutes les infos sur le club sont disponibles sur le site de l'ACP : www.avironclubdupalais.sitew.com et auprès de Michel TKACZUK au 05 55 35 33 62

ACP - base Nautique La sablière
samedi 14h-17h et dimanche 9h30-11h30

Grand succès de la Palaisienne

Le soleil étant de la partie, une soixantaine de cyclotouristes se sont élancés sur les routes aux alentours du Palais-sur-Vienne lors de la première édition de la Palaisienne. Deux circuits étaient proposés, l'un de 65kms et l'autre de 30kms. La sécurité de mise, encadrement de motards bénévoles et de l'association Escorte Sécurité 87, voitures ouvrees et "balais", le parcours très agréable et la convivialité ont permis aux cyclos de passer un bon après-midi. Une randonnée pédestre (un grand merci à M^{me} Mariaud) complétait le programme. Tous les participant(e)s enchanté(e)s de leur après-midi ont été récompensé(e)s par des lots offerts par les partenaires du club. Un grand merci aux bénévoles (épouses des cyclos du club, aux copains de la SAP) pour leur coup de main, au RCP pour le prêt de leurs installations et à la Municipalité pour leur aide (entre autres publicité sur les panneaux électroniques).

Rendez-vous pour La Palaisienne 2011.

D'autre part le Cyclo Club Palaisien était présent à l'occasion de la fête locale des 04 et 05 septembre sous le chapiteau des associations.

Enfin le Cyclo Club Palaisien a créé son site Internet :

venez le retrouver sur cycloclubpalaisien.clubeo.com



Contacts : Guy NADEAU : 06 07 65 16 79 (guy-nadeau@orange.fr),
Marc GERMANNAUD : 06.15 21 84 26 (marc.germannaud@orange.fr)

Avec la Gym volontaire de l'amicale laïque du Palais, bougez-vous la vie !!

Nous allons vous aider à être en pleine forme, à partager un temps de loisirs, à en retirer des bienfaits dans votre vie quotidienne....donc....bouger c'est gagner ! Retrouvez-nous le vendredi de 19h à 20h à la Halle des Sports Paul Marchessoux. 2 séances découverte vous seront offertes.

Contacts : Nadine 05 55 32 16 01 - Henri 05 55 35 26 90



Les responsables de notre section remercient tous ses adhérents pour leur assiduité et leur implication dans le bon déroulement de nos séances.



Une 7^e saison avec GYM BONNE FORME PALAISIENNE

Affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, Gym Bonne Forme Palaisienne répond aux besoins des femmes et des hommes de tous âges qui veulent améliorer leur bien-être, optimiser leur condition physique et renforcer leur capital santé.

Les séances sont dirigées par des animatrices diplômées et compétentes, et construites de telle sorte que toutes les parties du corps travaillent.

Les exercices qui sont proposés sont exécutés en musique ; ils sont variés et agrémentés certaines fois d'accessoires divers, tels bracelets lestés, élastiques, bâtons, ballons, etc...

Cette activité n'est pas réservée aux femmes : le club compte actuellement 13 hommes. Profitez des 2 séances offertes ! Afin de maintenir une ambiance de convivialité, des petites manifestations sont organisées en cours de saison (pots pour le nouvel an, assemblée générale, marche, repas...)

Tel. 05 55 35 22 27 ou 05 55 35 59 10
Les cours ont lieu SALLE GERARD PHILIPPE au PALAIS SUR VIENNE les LUNDIS de 14 à 15 heures et les MERCREDIS de 14 h 15 à 15 h 15 et le coût de l'adhésion est de 79 euros pour la saison 2010-2011.

Section handball de l'AMICALE LAÏQUE du PALAIS SUR VIENNE :

Nous recherchons joueuses et joueurs afin d'étoffer nos effectifs, surtout dans les catégories - de 14 ans (1997/1998)

Cette saison notre équipe 1 féminines évolue en Nationale 3, venez les supporter au gymnase de MAISON ROUGE. Les matchs sont annoncés sur les panneaux lumineux de notre commune.

Horaires d'entraînements de toutes les équipes de la section

ECOLE DE HAND : le mercredi de 14h00 à 16h00 au gymnase PAUL MARCHEISSOUX

- DE 14 ANS FEMININES : le mardi de 19h00 à 20h30 au gymnase de MAISON ROUGE

- DE 14 ANS GARCONS : le mercredi de 19h00 à 20h30 au gymnase de MAISON ROUGE

- DE 17 ANS FEMININES : le vendredi de 18h00 à 19h15 au gymnase de MAISON ROUGE

- DE 17 ANS MASCULINS : le mercredi de 19h00 à 20h30 au gymnase de MAISON ROUGE

SENIORS MASCULINS : le mercredi de 20h30 à 22h00

le jeudi de 20h30 à 22h00

le vendredi de 20h30 à 22h00 au gymnase de MAISON ROUGE

SENIORS FEMININES : le mardi de 20h30 à 22h00

le jeudi de 20h30 à 22h00

le vendredi de 19h15 à 20h30 au gymnase de MAISON ROUGE

Renseignements :

Mr Laurent COLONNA au 06 89 56 18 50 ou 05 55 35 10 30

JUDO - JUJITSU

La reprise de la saison sportive de judo et de Ju-Jitsu a eu lieu pour tous (à partir de 5 ans - dernière année de maternelle)

Les horaires des cours sont les suivants :

- Les petits, le lundi de 17h15 à 18h15.

- Les moyens, le lundi de 18h15 à 19h15 et le jeudi de 17h30 à 18h30.

- Les grands, le lundi de 19 h15 à 20h30 et le jeudi de 18h30 à 20h00.

- Le cours de Ju-Jitsu le jeudi soir de 20h00 à 21h45.

Comme tous les ans, au mois de mars, le club organisera son tournoi par équipe.

Du judo dans les écoles :

Avec le partenariat de l'USEP, la section judo est intervenue dans les trois écoles du Palais sur Vienne. En juin dernier, les trois classes concernées (près de 90 élèves) se sont retrouvées pour des combats au dojo R. Lecomte à Limoges, comme les vrais judokas. Cette année, ce partenariat ayant été reconduit, ce sont les CE2 d'Aristide Briand qui ont commencé avec Nicolas Charlot.

Le Ju-Jitsu kesako ? :

Etroitement lié au judo sur un plan historique, le Ju-Jitsu peut s'apparenter à de la self-défense. Ce sport est complet, il permet de se maintenir en forme. Quant à l'autodéfense, la devise première est d'éviter, voire de fuir les risques. Cependant, en cas de besoins, certaines techniques et certains réflexes peuvent s'avérer utiles. La confiance en soi procurée par ces connaissances est déjà un premier élément de défense. La défense peut aussi être utile en dehors d'une agression. Les réflexes acquis peuvent, par exemple, permettre d'éviter un objet qui vous tombe dessus et de limiter les effets d'une chute.

Pratiqués dans un esprit de bonne humeur et de détente et ouverts aux femmes, aux hommes et aux adolescents, les cours ont lieu une fois par semaine en soirée au dojo. Si vous voulez venir essayer, un simple survêtement suffit. Des tenues peuvent être mises à votre disposition.



Renseignements

au 05 55 35 59 69 ou 06 82 08 55 96
amicalelaïquepalais.free.fr

Pique nique, pêche, et boules

L'amicale des Amis de la Prade a organisé son pique-nique annuel, avec un concours de pêche réservé aux épouses et enfants des adhérents. Cette journée ensoleillée nous a réunis autour d'un buffet et s'est terminée par la traditionnelle partie de boules et de pêche.



La boîte à ouvrage

"Après un mois de vacances, la Boîte à Ouvrages reprend ses activités tous les vendredis après-midi de 14 h. à 17 h. 30, salle Simone Signoret au Palais-sur-Vienne.

L'importance et la qualité de l'exposition du mois de juin nous ont mieux fait connaître et déjà plusieurs recrues ont manifesté le désir de nous rejoindre.

Le 22 octobre, nous avons arpenté les allées du Salon des "ID CREATIVES de CLERMONT-FERRAND", en compagnie de nos amies de club voisins, où nous avons pu glaner "un plein d'idées nouvelles" pour nos ouvrages futurs.

Nous préparons le prochain Marché d'Automne où chacun trouvera sur l'étal une gamme étendue d'objets variés et utiles pour concocter ses cadeaux de fin d'année".



Les Arts tissen T !!

L'Atelier Palaisien fête ses 10 ans d'existence

De 8 adhérents en 2000, l'Atelier en compte aujourd'hui une trentaine.

C'est la réussite méritée d'un homme, notre Président Alain Dextet.

Nous en profitons, **Alain**, pour te remercier de nous avoir fait partager tout au long de ces années ta passion pour la peinture, de nous gratifier de ton soutien, de ton

35 ans ça se fête !

L'association des propriétaires de la résidence Beauvais (APRB) annonce fièrement son âge : 35 ans ! Un tel événement ne pouvait passer inaperçu, aussi le bureau a-t-il organisé une soirée cabaret pour ses adhérents et fidèles amis. Plus de 120 personnes ont pu assister à un spectacle de très grande tenue, réalisé par l'ensemble chorégraphique de Sauviat-sur-Vige. Cet ensemble composé de bénévoles, a présenté danses, chants tout au long du repas de qualité servi aux convives.

Bref, une véritable soirée cabaret pour un anniversaire remarquable, soirée honorée de la présence de M^{me} le Maire et de son 1^{er} Adjoint. L'ensemble des participants est reparti après un pas de danse, comblé d'un tel spectacle.

Le prochain anniversaire remarquable ?... surprise pour tous.



"Connaissez-vous l'A.R.P. ?"

A - comme Amicale
R - comme Retraités
P - comme Palais-sur-Vienne



Créée en 1984, cette Amicale est composée de nombreux adhérents qui partagent des goûters, jeux de société, voyages, musique, repas...

Nous serons heureux de vous accueillir (1 mardi sur 2) à partir de 14 heures, salle Gérard Philipe (derrière la Mairie).

Contacts : Jean-Pierre BOUTET - 05 55 35 32 42 / René BELTRAMÉ - 05 55 35 26 18.

Comité FNACA : promenade en Bretagne

Le comité FNACA du Palais sur Vienne a organisé du 30 mai au 3 juin un voyage en Bretagne. C'est un groupe de 49 adhérents et amis qui a participé à ce sympathique séjour. Nous avons visité Paimpol, l'île de Brehat, le Mont Saint Michel sous une pluie normande, Saint Malo, Perros Guirec, et la côte de granit rose. Les soirées ont été animées, et les amateurs de danse ont fait la démonstration de leurs talents. Tous les participants sont rentrés ravis de cet agréable séjour.

Le Comité FNACA du Palais convie tous ses amis et sympathisants au repas dansant du dimanche 28 novembre à midi. Orchestre : Chrisbel, traiteur Christian Varachaud. Venez nombreux.



Réservations au 05 55 35 31 78

assistance à la technique et de tes conseils précieux !

Nous tenons à te dire que nous apprécions tout particulièrement ton affabilité et ta grande disponibilité. Tu ne te décourages jamais devant nos audaces ou parfois notre manque d'attention ou notre indiscipline, au contraire tu « positives » les situations et tu nous redonnes toujours le goût du BEAU !

Merci Alain et Vive le... bénévolat !

Les adhérents de l'Atelier Palaisien.



Le barrage du Pas-de-la-Mule

« Le Pas-de-la-Mule » est une petite parcelle de terre rectangulaire sur le bord de la Vienne (cadastre de 1821). Elle est l'aboutissement du chemin descendant vers l'église (aujourd'hui, avenue Turgot) et se prolongeant jusqu'au bord de la Vienne où se trouvait un gué et trois îles, avant l'établissement du Pont en 1903 et de la rue du Général Leclerc. Pas = passage. Sur cette parcelle se trouvait un rocher marqué par un creux identique à un fer de mule et un trou de bâton, d'où « Pas-de-Mule ».

Ce rocher, vers 1912, d'après ce qu'on nous a dit, a été déplacé sur le côté gauche de la route de Saint-Priest-Taurion, à 1300 m de son point initial. Il a été une nouvelle fois déplacé sur le côté droit de la route pour cause travaux de voirie. Il a donné son nom à un lotissement.

Généralement, le rocher du Pas-de-la-Mule est un rocher à légende. Paris a sa rue du Pas-de-la-Mule. Près de Montrol-Sénard, un circuit touristique nous conduit à la Roche-aux-fées et au Pas-de-la-Mule...

En 1896, la ville de Limoges accorde à MM. Laroudie et Rougerie, négociants en cette ville, le droit d'installer l'énergie électrique destinée à l'éclairage urbain. Un cahier des charges est établi, situant la zone intéressée, les prix, taxes, démarches d'occupation du sol, implantation des canalisations aériennes, etc... La concession est accordée jusqu'au 31 décembre 1971 !

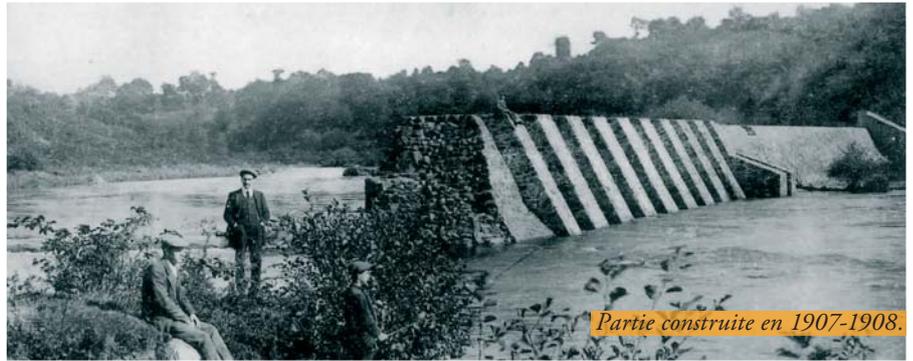
Le 4 Avril 1898, M. Léonce Laroudie adresse au Préfet une demande d'autorisation de construire un barrage, sur la Vienne, entre, en amont, l'usine de M. de Saint-Vinox (usine de tannage de peaux de lapins), au moulin de la Ribière, aujourd'hui Communauté Emmaüs, commune de Saint-Priest-Taurion, et en aval, à l'usine de M. Nénert (fabrication de pâte à porcelaine, au moulin du PUY, commune du Palais) pour la distribution de l'énergie électrique. Ce projet n'eut pas de suite.

Le 24 mai 1904, M. Charles Lamy de la Chapelle, maire du palais, Président de la Chambre de Commerce de Limoges et quelques notables limousins sollicitent de la Préfecture, l'autorisation de construire, sur la rivière de la Vienne, un barrage destiné à actionner une usine hydro-électrique, à créer sur la rive droite de la Vienne. Le cahier des charges est daté du 6 décembre 1906.

La construction du mur du barrage, hauteur 5,30 m commence le 23 Avril 1907. Les travaux sont effectués par l'entreprise Lemasson, de Limoges, et surveillés par M. Mitout, père de M. Félix Mitout, qui fut maire du Palais du 13 juillet 1930 au 24 septembre 1944.

Lors de la réunion du 25 août 1907, le Conseil Municipal prend la délibération suivante :

« Considérant que l'objectif des tramways départementaux ne doit pas être exclusivement



Partie construite en 1907-1908.

de desservir les régions éloignées et dépourvues de moyens de communication, mais également de réunir au chef lieu du département les communes suburbaines afin de faciliter, d'une part les transactions commerciales et industrielles et d'autre part favoriser la décentralisation, en permettant l'exode facile de la ville vers la campagne et réciproquement.

Considérant que, parmi les sorties de la ville de Limoges, les plus fréquentées et les plus agréables, la route de Limoges à Saint-Priest-Taurion, par Le Palais, est sans conteste, une des premières ; émet le vœu qu'une ligne de tramways soit créée de Limoges à Saint-Priest-Taurion par Le Palais ». Les plans de la ligne de tramways furent établis.

Les travaux furent arrêtés le 5 août 1908. Les raisons de l'abandon : coût exorbitant du chantier, abandon d'une ligne de tramways Limoges-Saint-Priest-Taurion, les crues des 8-15 et 22 octobre 1907 qui ont occasionné un grand ralentissement des travaux.

En 1912, une démarche auprès d'un conseiller juridique montre que la poursuite du chantier est encore d'actualité.

La Première Guerre Mondiale obscurcit le ciel de France. La Société Electro-Métallurgique de Dives, située dans le Calvados, en bordure de mer, pense à se replier à l'intérieur de l'hexagone. Son choix se porte sur Le Palais. Le 27 novembre 1916, les propriétaires du barrage, réunis dans la Société Electrique du Palais, cèdent leurs droits à la société normande. Dès le début de 1917, les travaux reprennent.

Le dimanche 10 juin 1917, un petit matin printanier, au soleil levant (5h30), une forte détonation est entendue à plusieurs kilomètres à la ronde. Le dépôt provisoire des explosifs a sauté. Trois Algériens, sur les 80 que compte l'effectif, ont été tués. Ils ont été enterrés le mardi 12 juin au cime-

tière de Louyat. Les autorités civiles et militaires assistaient à la cérémonie qui s'est déroulée dans le rite musulman. Un témoin de l'explosion : le vitrail de l'église a été endommagé, la réparation est signée « Francis Chigot », célèbre maître-verrier limougeaud et datée : 1917.

Le barrage a été mis en eau et la centrale a tourné le 1^{er} janvier 1920, avec une seule turbine Teisset-Rose.

Le mur du barrage a été élevé de 2,50 m en 1921.

En 1930-1931, installation de deux groupes de turbines verticales Kaplan.

Périodiquement, tous les dix ans ? le barrage est vidé pour des travaux d'entretien. En 1959, une surprise qui nous est relatée dans "l'Ami de Tous", journal paroissial mensuel de septembre 1959 :

« Nous ne savions pas que Le Palais avait un arsenal... dans la Vienne. Le 4 août 1959, le lit de notre rivière étant mis à son étiage normal par l'ouverture du barrage, des armes furent trouvées au Pas-de-la-Mule : mitraillettes, pistolets, grenades, colt, détonateurs de grenades, une mitrailleuse, un fusil mitrailleur, un bazooka, un fusil, un millier de cartouches, en tout près de mille kilos. D'où venaient elles ? Nombre d'hypothèses peuvent s'échafauder qui, vu les vingt années troubles que nous venons de vivre, peuvent être vraisemblables. », « La Vienne mit encore à découvert une dizaine de machines à coudre les tiges de chaussures. », « De quoi alimenter les conversations pendant les journées de vacances. »

Quand le barrage est vidé, on découvre une île proche de Jurjol, sur la rive droite, cette île paraît faite de main d'homme.

Le barrage est en automatisme depuis 1991. En 2003, il devient propriété d'un particulier.

Groupe PS et apparentés

RETRAITES

Mobilisation pour une réforme juste, durable et efficace

Depuis le mois de juin, la mobilisation contre la réforme proposée par le Gouvernement Fillon ne faiblit pas et pour cause : comment accepter une réforme conduisant à une régression sociale !

Car que propose le projet gouvernemental :

- Transformer les jeunes retraités en vieux chômeurs, en obligeant les seniors à cotiser plus longtemps, et contraindre les femmes qui ont eu des carrières fractionnées à partir à 67 ans.
- Entraîner une baisse des pensions.
- Restreindre la prise en compte de la pénibilité.
- Faire porter près de 90% des nouveaux efforts sur les seuls salariés et quasiment pas sur les revenus du capital.
- Piller le Fonds de réserve des retraites pour masquer les déficits dans la perspective de 2012.

Depuis des semaines et des mois, les arguments du gouvernement sont souvent des contre-vérités.

- Le déficit des retraites serait abyssal et le problème des retraites insoluble : certes le besoin de financement est important (45 milliards d'euros en 2025) mais correspond aux baisses d'impôts pour les plus riches décidées par la droite depuis 2 ans.
- Tous les pays auraient relevé l'âge légal : seuls l'Italie et le Royaume Uni ont relevé l'âge minimum.
- Partout ailleurs on partirait à la retraite entre 65 et 67 ans : alors qu'en Suède, on peut partir à 61 ans, au Japon à 60 ans, aux Etats-Unis à 62 ans...
- Le relèvement de l'âge légal de la retraite réglerait tout : pourtant le problème du financement est loin d'être résolu.
- Le niveau des retraites en France serait plus élevé qu'ailleurs : mais nous sommes loin derrière l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas par exemple.

Ainsi en instrumentalisant les statistiques du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), le gouvernement cherche à imposer une réforme exclusivement centrée sur la remise en question de l'âge de départ en retraite à 60 ans. Ce choix aussi injuste qu'inefficace précarisera les salariés et les retraités et ne règlera pas le problème du financement. Pourtant une autre réforme est possible, une réforme plus juste avec des efforts partagés, en mettant tous les revenus, y compris ceux du capital, à contribution, pour participer à la solidarité nationale. Nous participons activement à cette mobilisation pour une réforme juste et solidaire.

Des élus à votre disposition :
 Isabelle BRIQUET, Yves PUHARRE,
 Christine DESMAISONS, Patrick DOBBELS,
 Saïd FETTAHI, Corinne JUST, Aurélie KURAS,
 Eliane PHILIPPON, Mariana DUMITRU,
 Christophe LABROSSE, Martial BRUNIE,
 Marie-Annick ATTAL, Jean-Claude MEISSNER,
 Philippe ARRONDEAU, Chantal FRUGIER.

Groupe PC/ADS

Faire grandir la mobilisation et les consciences...

Plus de trois millions de personnes ont participé aux multiples manifestations pour s'inscrire dans la bataille des retraites. Le processus de mobilisations, engagé par les organisations syndicales, a rassemblé de plus en plus de citoyens, de salariés, de lycéens et d'étudiants. Le Gouvernement a fait face à une opinion publique qui a rejeté majoritairement voire radicalement sa politique de rigueur. Aujourd'hui plus encore tous les secteurs de notre société sont atteints du même syndrome, c'est significatif du mécontentement. Le pouvoir en place, les élus UMP et nouveau centre, le gouvernement dans son ensemble doivent l'entendre ! La question des retraites n'est pas la seule préoccupation des salariés et de la jeunesse. Ils sont inquiets sur les questions de salaire, d'emploi, d'entrée dans la vie active pour les jeunes et pour l'avenir du service public. Les pressions qu'exercent les exigences exorbitantes de la finance sur les économies et sur les peuples visent à réduire les plus faibles et à contraindre vers le minima les dépenses publiques et sociales, notamment les retraites pour ouvrir toutes les grandes portes du marché et dégager le maximum de profits. Ce que porte le mouvement populaire, c'est que d'autres choix sont possibles ! Les propositions alternatives progressistes des organisations syndicales, des formations de Gauche et notamment du parti communiste et ses apparentés font de plus en plus consensus. Alors...oui...ne baissons pas la garde, nonobstant les votes serviles des parlementaires et sénateurs de droite, faisons encore grandir la mobilisation pour une autre réforme des retraites, plus juste et plus équitable, pour que l'enjeu de civilisation dont il est question, bascule durablement du côté de progrès social... **imposer une autre réforme.**

Le Palais autrement

(Y. Tricart, C. Salesse, C. Dely, F. Niguet, V. Gillet)

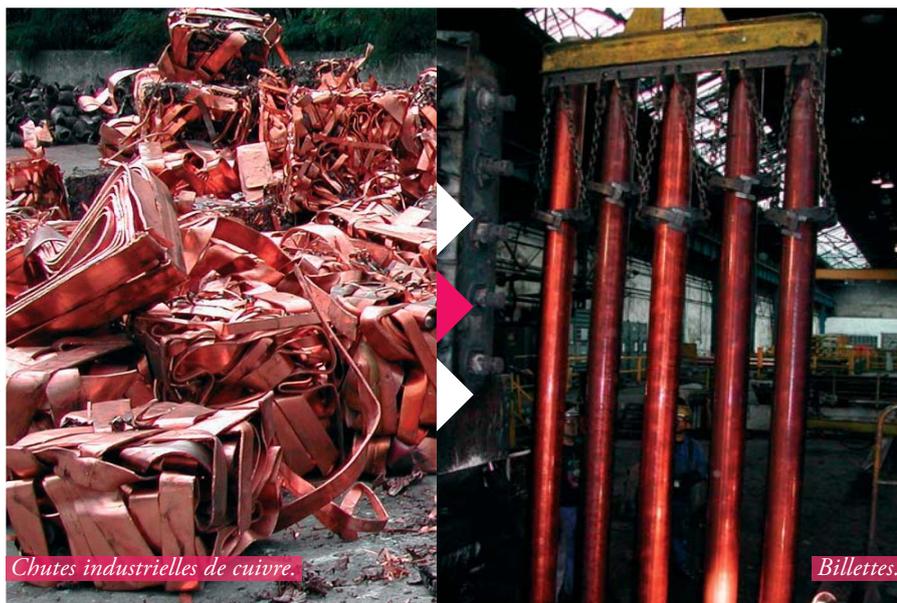
RFF (Réseau Ferré de France) devant les élus du Palais, à huis-clos, a présenté le choix "définitif" du raccordement de la LGV Limoges-Poitiers au centre du Palais (PT0) pour rallier la gare de Limoges. Au nom de la "solidarité citoyenne", la majorité municipale s'est pliée aux vœux de nos décideurs locaux ! **Nous avons réitéré notre opposition ferme et sans équivoque à ce projet dans sa globalité** avant d'aborder la discussion sur le dossier présenté par RFF et déploré l'insuffisance des études complémentaires à celles produites l'an dernier, compte tenu des éléments nouveaux, à savoir : la construction d'un 2^e viaduc de 320 m de long et 50 m de haut, le creusement avec soutènement du flanc de colline au dessus du ruisseau du Palais pour les 2 voies vers Poitiers, l'aménagement des accès au chantier au départ de la route d'Anguenaud et à travers les bois, l'installation de la base des travaux au Puy Imbert et donc, le trafic des poids lourds qui transiteront par le bourg, la nécessité d'études financières, d'impact sonore et de danger plus approfondies, sans oublier au final le saccage irréversible de la vallée boisée du ruisseau après 4 à 5 ans de chantier et de galère pour les Palaisiens.

En bref, pour un gain de temps minime sur le trajet Limoges Paris, Le Palais sera sacrifié alors que la ligne historique existante POLT (Paris Orléans Limoges Toulouse) a tous les atouts pour répondre aux attentes légitimes des usagers ! Démonstration est faite que ce projet de prestige déraisonnable sera néfaste pour tous les citoyens affectés par son parcours et pour l'environnement, mais surtout ruineux pour les finances régionales et donc, pour les contribuables déjà obérés lourdement (on parle même d'une nouvelle taxe régionale pour le financer ???)!

Notre opposition à ce projet ne faiblira pas !

FCP : la fermeture est imminente

Avec la fermeture de la FCP, la Fonderie du Cuivre du Palais, c'est un volet de l'histoire de notre économie palaisienne qui s'en va. Dernière fonderie de cuivre en France, cette entreprise qui a eu une activité intense dans les années 1970 a périclité petit à petit : aujourd'hui, c'est 40 emplois qui disparaissent.



Chutes industrielles de cuivre.

Billettes.

La FCP, filiale de la CGEP, a vu le jour en 1999 après le plan social de CGEP où deux ateliers sur trois ont été fermés. Seule la fonderie de forme est restée et est devenue FCP.

Elle produit des billettes de cuivre à partir de cathodes et de déchets cuivre de son principal client en format 8, 10, 12, 13 pouces et en longueur de 7m. Ce cuivre (Cua) de très grande pureté est destiné à des applications électriques. Elle est capable aussi de produire des billettes de cuivre Cub (phosphore) qui sert à des applications dans les secteurs sanitaires et automobiles. Sa production annuelle est de 41 000 Tonnes.

Pour cette industrie, c'est une longue histoire qui aura duré près d'un siècle. En effet, son origine remonte à l'année 1916, où, à la demande du Ministère de l'Armement, est construite l'usine du Palais pour créer en France l'usine de raffinage du cuivre.

Mais pourquoi la ville du Palais fut choisie ? Le site avait 3 atouts

- elle était éloignée du front pendant la guerre,
- elle était d'accès facile grâce à la voie ferrée Paris-Toulouse,
- Il y avait une production de l'énergie électrique à proximité par une retenue d'eau sur la Vienne. Retenue qui est aujourd'hui toujours exploitée car elle fournit à l'usine environ 50% de ses besoins énergétiques.

L'industrie est devenue opérationnelle en 1921, elle était alors composée d'un atelier d'électrolyse, d'une fonderie d'anodes et d'un atelier de services généraux. Au fil des années, elle s'est modernisée, notamment en 1971, où un nouveau four est installé, (four Maerz) pour porter la capacité de 180 T à 250 Tonnes. Elle s'est spécialisée, lorsque pour des raisons économiques, elle a stoppé l'électrolyse pour ne garder que l'activité fonderie (c'est à ce moment qu'elle est devenue CGEP) .

Elle a changé de propriétaire, Pechiney, puis Alcan, puis aujourd'hui Rio Tinto, un des plus gros groupes miniers internationaux, lorsque celui-ci a racheté le groupe canadien Alcan à la fin de l'année 2007.



Four de fusion.



Quand l'entreprise s'appelait CGEP, au sommet de sa gloire, elle faisait vivre 480 personnes, c'était en 1975. Depuis l'effectif a chuté : 265 personnes en 1995, 230 personnes en 1997, 53 personnes au moment de la création de la FCP après avoir subi le plan social, c'est à dire le 1er Janvier 1999.

Aujourd'hui, 41 personnes composent la FCP : 29 opérateurs ouvriers, 8 agents techniques, 2 agents de maîtrise, 2 ingénieurs.

Aujourd'hui donc avec l'annonce de la fermeture de la FCP, ces salariés, (Palaisiens pour beaucoup d'entre eux) qui ont œuvré une grande partie de leur vie pour cette entreprise vont devoir retrouver du travail, se reclasser pour la plupart car le métier de fondeur n'est pas courant, en Limousin, comme en France. Une cellule de reclassement sera mise en place pour trouver des solutions. Les élus du personnel s'activent eux aussi vivement afin de négocier au mieux, et de repérer des emplois possibles. Ils suivront aussi de très près la cellule de reclassement.

Espérons que tout se passera au mieux pour tous.

Comment produit-on les billettes ?

Les matières premières, cathodes et chutes industrielles de cuivre, chutes du parachèvement recyclées en interne) sont chargées dans un four vertical. Elles sont fondues : le métal liquide produit qui est à une température de 1100°C est évacué par un trou de coulée dans la partie basse du four, puis s'écoule par gravité dans un chenal vers un four de maintien. Celui-ci réchauffe le métal pour alimenter la machine de coulée. 3 à 5 billettes de 7 m de long, de 200 à 330 mm de diamètre sortent de la machine de coulée.

Les opérations de mise à longueur par sciage, de conditionnement, d'identification par code barres, de pesage et de stockage sont ensuite réalisées.